Nations Unies S/PV.8707



Conseil de sécurité

Soixante-quinzième année

Provisoire

8707e séance

Mercredi 29 janvier 2020, à 10 heures
New York

Président :	M. Dang	(Viet Nam)
Membres :	Afrique du Sud	Mme Goolab
	Allemagne	M. Heusgen
	Belgique	M. Pecsteen de Buytswerve
	Chine	M. Zhang Jun
	Estonie	M. Jürgenson
	États-Unis d'Amérique	Mme Norman-Chalet
	Fédération de Russie	M. Nebenzia
	France	Mme Gueguen
	Indonésie	M. Syihab
	Niger	M. Abarry
	République dominicaine	M. Singer Weisinger
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Allen
	Saint-Vincent-et-les Grenadines	Mme King
	Tunisie	M. Baati

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

20-02122 (F)







La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la République arabe syrienne à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Mark Lowcock, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M. Lowcock.

M. Lowcock (*parle en anglais*) : Aujourd'hui, je vais, premièrement, dire ma grande préoccupation face à la situation humanitaire terrible, et qui continue de se détériorer, que vivent tout particulièrement les femmes et les enfants dans le nord-ouest de la Syrie en raison de l'intensité des bombardements, tirs d'artillerie et autres combats dont nous sommes tous témoins; deuxièmement, informer le Conseil de sécurité de l'évolution de la réponse humanitaire dans le nord-est suite à l'adoption de la résolution 2504 (2020); troisièmement, faire le point sur la situation dans le camp de Roukban; et, quatrièmement, appeler l'attention sur l'incidence que les difficultés économiques ont sur la souffrance humanitaire en Syrie.

Premièrement, les hostilités se sont intensifiées ces derniers jours dans la région d'Edleb, en particulier autour de Maaret el-Nouman et de Saraqeb, ainsi que dans l'ouest d'Alep. L'intensité des combats dans ces zones semble dépasser tout ce que nous avons vu l'an dernier. Comme l'a déclaré la Haute-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Mme Michelle Bachelet Jeria, les civils continuent de subir d'intenses bombardements et pilonnages. Le 11 janvier, 20 civils au moins auraient été tués à Edleb dans des frappes aériennes. Le 21 janvier, huit civils auraient été tués à Kafr Tall, dans l'ouest d'Alep, conséquence d'une frappe aérienne près de leur logement. Au total, pour la semaine du 15 au 23 janvier, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) a recensé des incidents au cours desquels au moins 81 civils, pour la plupart des femmes et des enfants, ont été tués à la suite de frappes aériennes et terrestres. Ce nombre vient s'ajouter aux plus de 1 500 morts de civils attestées par le HCDH depuis le début de l'escalade de la violence à la fin avril 2019.

Les informations les plus alarmantes proviennent du sud d'Edleb, où se concentrent des centaines de frappes aériennes du Gouvernement syrien et de ses alliés. Pendant ce temps, des groupes armés non étatiques continuent de pilonner la ville d'Alep, faisant des dizaines de morts et de blessés parmi les civils. Les routes au nord et à l'ouest de Saraqeb, y compris autour d'Ariha et ailleurs le long de l'autoroute M4, sont très embouteillées, les populations cherchant à fuir les bombardements et les lignes de front en quête de sécurité. Des centaines de milliers de civils sont en danger, et ils prennent donc la fuite.

La plupart des personnes touchées – plus de 99 % d'entre elles – ont quitté le sud d'Edleb pour se rendre dans des zones non contrôlées par le Gouvernement. Selon nos estimations, au moins 20 000 personnes se sont déplacées au cours des deux derniers jours. La semaine dernière, quelque 115 000 personnes sont parties. Au cours des deux derniers mois, près de 390 000 personnes ont fui. De nombreuses familles se déplacent à plusieurs reprises. Elles arrivent dans un endroit qu'elles croyaient sûr, mais les bombes les suivent, si bien qu'elles sont obligées de se déplacer à nouveau. La population du nord-ouest de la Syrie ne connaît que trop bien ce cycle. Le 12 janvier, la Turquie et la Fédération de Russie ont annoncé un cessez-le-feu, mais il n'a pas tenu. Le Gouvernement syrien a ouvert trois points de passage pour faciliter la circulation des civils dans les zones qu'il contrôle. Selon les premiers rapports de la Fédération de Russie, 400 civils auraient traversé ces points de passage.

La violence dans le nord-ouest de la Syrie est déplorable. Comme nous en avait averti la Haute-Commissaire Bachelet,

> « des femmes, des hommes et des enfants qui ne font que mener leurs activités quotidiennes à la maison, au travail, sur les marchés ou dans les écoles sont tués et mutilés dans une violence insensée ».

Il est impératif que toutes les parties s'accordent sur une cessation immédiate des hostilités dans la zone de désescalade d'Edleb et dans les environs.

Au milieu de ces affrontements incessants, les organisations humanitaires ont fourni, ces dernières semaines, une aide alimentaire à plus de 1,4 million de civils ainsi que des fournitures sanitaires pour soigner près de 200 000 personnes. Tout ce matériel est entré sur le territoire par l'intermédiaire de l'opération transfrontières, telle que prorogée en vertu de la résolution 2504 (2020). Cela reste le seul moyen d'aider les plus de 2,8 millions de personnes qui sont dans le besoin dans le nord-ouest de la Syrie.

Les efforts déployés par les organisations humanitaires en Syrie pour fournir une assistance à travers les lignes de front, notamment ceux déployés par le Croissant-Rouge arabe syrien – avec qui j'ai discuté de ces questions la semaine dernière et dont je continue d'appuyer l'action – n'ont pas encore été facilités par les parties qui contrôlent la situation. Les opérations humanitaires transfrontières ont permis d'éviter une catastrophe humanitaire de grande ampleur dans le nord-ouest du pays, mais ne nous y trompons pas : les civils souffrent toujours terriblement.

Dans les conditions actuelles, les intervenants humanitaires n'ont pas la capacité de répondre à l'ampleur des besoins que nous constatons. Nous recevons des informations faisant état de tensions croissantes en raison d'une réponse humanitaire insuffisante. Les familles qui se sont récemment déplacées et qui trouvent actuellement refuge au bord des routes, sous de fines bâches de plastique, dans des abris de fortune ou dans des bâtiments en construction lancent des appels désespérés pour obtenir une aide accrue.

J'ai de nouveau parlé aux Syriens à Edleb la semaine dernière. D'autres membres du personnel des Nations Unies discutent également avec eux en permanence. Les habitants se sentent de plus en plus assiégés alors que les bombardements les suivent d'un endroit à l'autre. Ils sont traumatisés et se sentent totalement abandonnés par le monde. Ils ne comprennent pas pourquoi le Conseil est incapable d'arrêter un carnage contre une population civile piégée dans une zone de guerre. Le message qu'ils adressent aux personnes présentes est essentiellement le même que celui que j'ai transmis au Conseil lors de mon exposé du 30 juillet : « [n]ous avons peur. Aidez-nous, s'il vous plaît. Faites que cela cesse » (*S/PV.8589, p.5*).

La priorité est de protéger la population civile et d'intensifier la réponse humanitaire. Pour que cela soit possible, j'appelle toutes les parties à faciliter un accès sûr et sans entrave aux travailleurs et aux fournitures humanitaires afin de répondre aux besoins essentiels des civils. Les organisations humanitaires tentent également d'aider les civils à se mettre en lieu sûr. Le 25 janvier, des organisations non gouvernementales ont contribué à reloger 1 800 civils qui avaient demandé de l'aide pour se rendre dans des zones moins sujettes à une menace imminente. À l'issue de négociations avec l'ONU, le Centre pour la réconciliation des parties belligérantes sur le territoire de la République arabe syrienne a fourni une assistance avec une « pause humanitaire » le long d'itinéraires spécifiques afin de faciliter le passage en toute sécurité des civils et du personnel humanitaire. Ces opérations vitales sont nécessaires et peuvent être utiles, mais fondamentalement, elles soulignent l'exigence de base, à savoir que les combats cessent.

Deuxièmement, la situation humanitaire dans le nord-est du pays reste difficile. Quelque 70 000 personnes sont toujours déplacées à la suite des opérations militaires qui ont eu lieu en octobre. Quelque 90 000 autres vivent dans des camps de déplacés, dont plus de 66 000 dans le camp de Hol. Ces populations vulnérables font partie des 1,8 million de personnes dans le nord-est du pays qui ont besoin d'une aide humanitaire. En moyenne, 850 000 personnes dans le besoin ont reçu une aide mensuelle en 2019 depuis la Syrie, et ce nombre a augmenté de manière significative au cours de l'année.

Néanmoins, avec la fermeture du point de passage de Yaaroubiyé, l'Organisation mondiale de la Santé prévoit une réduction des services médicaux disponibles et une pénurie croissante de fournitures médicales. Quelque 400 000 articles médicaux qui doivent être livrés sont bloqués à bord de camions en Iraq et ne peuvent pas être acheminés. Le Secrétaire général a demandé aux membres du Conseil de contribuer à la conclusion d'un accord qui permettra à ces articles d'être acheminés en Syrie. Mais à ce jour, ils sont toujours en Iraq.

L'ONU continue d'engager toutes les parties prenantes, y compris le Gouvernement syrien, à garantir des lignes de ravitaillement et une capacité humanitaire fiables et adéquates dans le nord-est du pays. À cet égard, un accord entre les parties concernées pour la réouverture de l'autoroute M4 reste crucial. Aucun convoi de l'ONU contenant des fournitures médicales n'est parti de Damas pour rejoindre le nord-est de la Syrie ce mois-ci. Il y a eu trois ponts aériens en décembre; il n'y en a eu aucun en janvier. Dans la zone dite opération Source de paix, une mission d'évaluation transfrontières à Ras el-Aïn, initialement prévue pour le début du mois, ne s'est pas encore concrétisée en

raison des conditions imposées par toutes les parties concernant la composition de la mission.

Tous ces faits ne surprennent nullement le personnel humanitaire expérimenté des Nations Unies. La difficulté de franchir les frontières avec l'aide essentielle, ou de faire circuler les marchandises et le personnel dans les zones contestées, ne nous est devenue que trop familière tout au long des neuf années de ce conflit. Comme demandé dans la résolution 2504 (2020), le Secrétaire général fera rapport au Conseil avant la fin du mois de février 2020 sur la faisabilité de recourir à d'autres modalités au point de passage de Yaaroubiyé, afin de faire en sorte que l'aide humanitaire, y compris les fournitures médicales et chirurgicales, parvienne par les voies les plus directes aux personnes qui en ont besoin dans toute la Syrie, dans le respect des principes humanitaires d'humanité, de neutralité, d'impartialité et d'indépendance.

Troisièmement, je voudrais parler de Roukban où, selon les estimations disponibles, près de 20 000 personnes, soit environ 50 % de la population, ont quitté le camp ces derniers mois. Selon les informations dont nous disposons, plusieurs milliers d'autres personnes encore à Roukban souhaitent partir. Les efforts déployés par l'ONU et le Croissant-Rouge arabe syrien pour faciliter les départs volontaires n'ont pas porté leurs fruits. En attendant, l'ONU continue d'inciter les parties concernées à trouver des solutions durables pour tous les résidents de Roukban.

Quatrièmement, la situation économique en Syrie entraîne des difficultés de plus en plus graves pour les civils dans l'ensemble du pays. En janvier, la livre syrienne a continué de se déprécier sur le marché informel. Dans certaines régions, elle s'échangeait à plus de 1 100 livres syriennes pour 1 dollar des États-Unis. C'est la moitié de la valeur d'il y a six mois. Les Syriens qui sortent pour acheter de la nourriture trouvent peu d'articles sur leurs marchés, notamment des articles de base comme le riz, l'huile et le sucre. La plupart des articles disponibles coûtent plus cher que jamais – le prix du pain, par exemple, a augmenté de plus de 50 % dans certaines régions ces derniers mois.

Les analyses semblent indiquer que la sécurité alimentaire en Syrie s'est détériorée au cours de l'année écoulée. Les organismes d'aide tentent de garantir une nutrition adéquate aux populations les plus vulnérables. Le Programme alimentaire mondial aide 4,5 millions de personnes à travers la Syrie sur une base mensuelle avec une assistance alimentaire générale, et je remercie les donateurs de leurs contributions volontaires qui rendent cette aide possible. Mais toute nouvelle détérioration de l'économie syrienne ne fera que générer un plus grand nombre de personnes vulnérables et ayant besoin d'aide au cours de l'année à venir; donc un soutien continu des donateurs est crucial.

Pour terminer, je voudrais revenir à ce que je disais au début de mon exposé concernant la situation dans le nord-ouest de la Syrie. Les parties au conflit et celles qui ont de l'influence sur elles doivent mettre fin aux hostilités. S'il n'est pas mis fin aux hostilités en cours, nous assisterons à une catastrophe humanitaire encore plus grande. J'espère que le Conseil mettra tout en œuvre pour l'éviter.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Lowcock de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Pecsteen de Buytswerve (Belgique) (*parle en anglais*) : Je ferai cette déclaration sur la situation humanitaire en Syrie au nom des co-rédacteurs, l'Allemagne et la Belgique.

Je voudrais tout d'abord remercier le Secrétaire général adjoint Lowcock de son important exposé aujourd'hui. Nous exprimons également notre gratitude à tous les travailleurs humanitaires et personnels de santé partout en Syrie, en particulier à ceux opérant dans l'environnement dangereux du nord-ouest de la Syrie.

Nous sommes profondément préoccupés par la sécurité des 4 millions de civils dans le nord-ouest de la Syrie, en particulier après les informations faisant état de la poursuite des frappes aériennes et des bombardements. Ces derniers mois, et en particulier depuis le week-end dernier, l'offensive militaire en cours s'est de nouveau intensifiée, provoquant de nouvelles et profondes souffrances humaines en plein hiver. Cela continue de causer mort, déplacement et destruction, comme vient de le décrire Mark Lowcock à l'instant. Une fois encore, nous rappelons qu'il y a des obligations humanitaires qui doivent être respectées et que 'la guerre a des règles.

Les civils ont le droit d'être protégés des horreurs de la guerre, et les parties belligérantes ont l'obligation d'assurer leur protection. Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme a indiqué que plus de 1 500 civils ont perdu la vie depuis avril, date à laquelle l'offensive militaire en cours a commencé. Nous condamnons les pertes de vies civiles. Depuis

le 1er décembre, environ 390 000 personnes ont été déplacées. Rien qu'au cours des deux dernières semaines, 160 000 personnes ont été déplacées, la vaste majorité d'entre elles, environ 80 %, sont des femmes et des enfants.

Depuis le début de cette offensive militaire, des hôpitaux, des écoles, des marchés et des endroits où se trouvent des personnes déplacées ont été détruits par des frappes aériennes; certains de ces endroits ayant fait l'objet de notification en vertu des accords de déconfliction, cela signifie que les parties qui les ont pris pour cible connaissaient parfaitement leur emplacement. Ces dernières semaines, des établissements à Edleb, où des civils ont trouvé refuge et reçoivent des soins, ont été encore une visés. De telles attaques sont inacceptables.

Nous, les corédacteurs, condamnons cette violence et demandons que les responsables de ces attaques soient amenés à en répondre. À cet égard, nous appuyons le travail de la commission d'enquête, ainsi que les travaux du Mécanisme international, impartial et indépendant.

Une fois encore, nous appelons à une cessation immédiate des hostilités. Nous condamnons les attaques perpétrées par des groupes terroristes inscrits sur la liste du Conseil de sécurité. Pourtant, comme nous l'avons déjà dit, les efforts de lutte contre le terrorisme ne peuvent jamais exonérer toutes les parties de leurs obligations au titre du droit international humanitaire, y compris les principes de distinction et de proportionnalité.

Le 10 janvier, le Conseil a prorogé le mandat du mécanisme transfrontières, permettant ainsi l'acheminement de l'aide humanitaire à la population d'Edleb. Nous l'avions dit à l'époque, et nous le redisons encore aujourd'hui : nous avons été extrêmement déçus que le point de passage de Yaaroubiyé n'ait pu être maintenu ouvert du fait de l'opposition d'un État Membre.

Le point de passage de Yaaroubiyé était important et il était activement utilisé. Il a permis l'acheminement dans le nord-est du pays d'une aide médicale dont ont bénéficié 1,4 million de personnes en 2019. Il y a trois semaines, il n'y avait aucune autre modalité de remplacement à ce point de passage. Le Conseil a chargé le Secrétaire général d'étudier la faisabilité de recourir à d'autres modalités à ce point de passage, et nous attendons avec impatience le rapport qui sera publié en février.

Dans d'autres parties de la Syrie, la situation reste également précaire. Au camp de Hol, plus de 65 000 personnes continuent de recevoir une aide humanitaire. Pourtant, la situation reste profondément préoccupante. À Roukban, plusieurs milliers de personnes restent pour l'instant bloquées dans le camp dans des conditions désespérantes. L'ONU et ses partenaires doivent pouvoir les aider à quitter le camp de leur plein gré, dans la sécurité et la dignité, ou fournir une assistance à celles qui décident d'y rester.

Enfin, la résolution 2504 (2020) exhorte toutes les parties à garantir qu'une aide humanitaire plus efficace et respectueuse des principes établis sera fournie durablement à la Syrie en 2020. Cette résolution a été approuvée par tous les membres du Conseil il y a quelques semaines seulement. Il est grand temps que toutes les parties au conflit, en particulier les autorités syriennes, souscrivent à cette obligation, et nous appelons donc tous les États Membres à la mettre pleinement en œuvre, à titre prioritaire.

Mme Norman-Chalet (États-Unis) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint Lowcock de son exposé ce matin.

Depuis que le Conseil s'est réuni le mois dernier (voir S/PV.8694), la situation humanitaire en Syrie s'est considérablement détériorée, comme nous l'avons vu et entendu dire. Déjà menacées, les vies de millions de civils sont maintenant exposées à un risque encore plus grand, alors que les forces combinées du régime d'Assad, de la Russie, du régime iranien et du Hezbollah intensifient leur offensive afin de consolider une solution militaire, non politique, au conflit en Syrie.

La Russie s'oppose depuis plus de huit ans maintenant à ce qu'une aide humanitaire respectueuse des principes établis soient fournie aux personnes qui en ont besoin partout en Syrie. Maintenant, la Chine emboîtant aveuglément le pas, la Russie intensifie sa campagne visant à restreindre l'accès humanitaire en Syrie via une action cynique et politisée visant à saper la résolution 2504 (2020) sur l'aide transfrontières. La décision prise le 10 janvier par la Russie et la Chine de réduire drastiquement l'acheminement de l'aide s'inscrit clairement dans une stratégie visant à rompre complètement la voie d'approvisionnement vitale transfrontières dont dépend la survie de 4 millions de personnes. Nous ne pouvons pas laisser cela se produire. Le Conseil doit travailler avec, et non contre, les partenaires humanitaires à l'accomplissement de la tâche la plus importante : garantir que l'aide humanitaire parvienne aux millions de civils dans le besoin à travers

la Syrie, notamment dans le nord-est où la vie de plus d'un million de personnes est en jeu.

La fermeture du point de passage de Yaaroubiyé a empêché l'acheminement d'environ 40 % de matériel et fournitures médicaux des Nations Unies aux civils dans le nord-est de la Syrie. Au camp de Hol, la quantité de fournitures médicales essentielles a été réduite du jour au lendemain de 60 à 70 %. Entre autres articles qui étaient acheminés régulièrement par le point de passage de Yaaroubiyé, il y a des trousses qui aident à lutter contre les maladies d'origine hydrique, des fournitures pour la protection des enfants et des activités éducatives dont bénéficiaient des milliers d'enfants traumatisés, ainsi que des services nutritionnels vitaux pour des dizaines de milliers d'enfants et de femmes enceintes. Ces réductions de l'aide entièrement évitables confirment ce que nous savons déjà, à savoir que rien ne justifie que ce point de passage soit fermé. Les États-Unis attendent avec intérêt le rapport que le Secrétaire général présentera au Conseil de sécurité, qui doit contenir une analyse claire et précise de la faisabilité de recourir à des options autres que Yaaroubiyé. Nous espérons que ce rapport contiendra des informations sur les restrictions à l'accès auxquelles sont confrontés les organismes des Nations Unies et d'autres agents humanitaires qui opèrent dans le pays.

Certains membres du Conseil se demandent pourquoi l'aide de l'ONU ne peut pas simplement être acheminée rapidement et sans entrave en passant par Damas. La réponse est claire. Le régime d'Assad utilise l'aide humanitaire en tant qu'arme pour imposer une peine collective aux civils syriens, une stratégie qui, hélas, n'a rien de nouveau. Prenons par exemple la situation dans le camp de déplacés à Roukban. Il a fallu des efforts considérables pour persuader la Russie et le régime d'accepter trois livraisons humanitaires au cours des 18 derniers mois. Nous ne pouvons pas permettre que Roukban soit le modèle pour les modalités de l'acheminement de l'aide en Syrie, où, à maintes reprises, la Russie et le régime refusent, limitent et retardent la livraison d'une aide vitale à une population qui dépend entièrement de l'assistance humanitaire. Le Conseil ne doit pas accepter une réalité aussi sombre pour les millions de Syriens qui comptent sur nous pour soulager leurs souffrances.

Cela m'amène à un autre exemple inquiétant de la façon dont les Russes et leur allié, le régime, exacerbent en connaissance de cause la tragédie humanitaire. Comme nous venons de l'entendre, rien qu'au cours des deux derniers jours, du fait de l'offensive dans le nord-ouest de la Syrie, 20 000 civils ont été forcés de fuir leurs foyers à Edleb et dans l'ouest d'Alep, à cause d'une vague de frappes aériennes et de tirs à l'artillerie effectués par les forces conjointes du régime d'Assad, de la Russie, du régime iranien et du Hezbollah. Ces frappes aériennes se sont poursuivies sans relâche, touchant plus de 50 communautés depuis le 14 janvier et faisant au moins 50 morts parmi les civils. La Russie et le régime écrivent leur stratégie militaire avec du sang syrien.

Les États-Unis appuient pleinement la commission d'enquête des Nations Unies chargée d'enquêter sur les attaques qui ont frappé des installations appartenant à l'Organisation ou appuyées par elle dans le nord-ouest de la Syrie, pour lesquelles le régime et la Russie portent une lourde responsabilité. Nous continuerons d'appuyer la commission d'enquête et ses travaux et nous encourageons tous les États Membres à faire de même. Les États-Unis souhaitent toujours travailler en collaboration avec leurs partenaires au Conseil pour garantir un accès humanitaire sans entrave à tous les Syriens, quelle que soit la partie qui contrôle le territoire concerné.

Mme Gueguen (France) : Je tiens à remercier Mark Lowcock pour son intervention. Comme nous l'a dit M. Lowcock, la priorité immédiate est que tout doit être fait pour mettre fin à l'offensive en cours à Edleb.

La France condamne fermement les bombardements intenses de l'aviation du régime et de ses alliés dans la province d'Edleb. La lutte contre les groupes terroristes ne peut servir de prétexte à des bombardements indiscriminés, qui touchent en premier lieu les civils. L'hôpital de Sarjé, mais aussi les ambulances et infrastructures des Casques blancs, ont été la cible de frappes. Il est inacceptable et scandaleux que les infrastructures de santé et les écoles continuent d'être la cible d'attaques au mépris du droit international humanitaire. Le rapport remis le 16 janvier dernier par la Commission d'enquête internationale indépendante sur la République arabe syrienne, relatif aux violations des droits des enfants en Syrie (A/HRC/43/CRP.6), est édifiant. Les forces gouvernementales attaquent délibérément des écoles et les utilisent à des fins militaires, se rendant ainsi non seulement coupables de crimes de guerre, mais aussi de ruiner l'avenir d'une génération privée d'éducation. Les responsables de ces violations auront à répondre de leurs actes.

L'aggravation de la crise humanitaire est extrêmement préoccupante : 3 millions de personnes,

dont près de 80 % sont des femmes et des enfants, et près de 400 000 personnes nouvellement déplacées depuis décembre, sont exposées aux attaques quotidiennes du régime et de ses alliés. Nous devons, dans ce contexte, concentrer nos efforts sur trois priorités.

Premièrement, une désescalade immédiate. Nous appelons les signataires de l'accord de cessez-le-feu à Edleb, en premier lieu la Russie, à revenir au strict respect de leurs engagements et à assurer un cessez-le-feu effectif dans le nord-ouest en vue du gel des fronts.

Deuxièmement, la protection des civils, y compris des personnels humanitaires et médicaux, ainsi que des infrastructures civiles. Le respect du droit international humanitaire n'est pas négociable. La commission d'enquête créée par le Secrétaire général sur les attaques dans le nord-ouest, à laquelle nous apportons tout notre soutien, doit permettre de faire toute la lumière sur ces incidents.

Troisièmement, il faut la garantie d'un accès humanitaire sûr et sans entrave, à travers la poursuite de l'assistance transfrontalière. La France continuera à aider la population syrienne. À cet égard, une aide d'urgence supplémentaire de 5,27 millions d'euros a été débloquée en fin d'année au bénéfice de la population civile du nord-ouest syrien, à travers le fonds humanitaire transfrontières des Nations Unies, qui est basé à Gaziantep.

Je souhaite aussi revenir sur les conséquences de la résolution 2504 (2020) sur l'aide humanitaire transfrontalière. Ne nous leurrons pas. Mark Lowcock l'a souligné, la résolution que le Conseil a adoptée le 10 janvier dernier, qui était indispensable pour poursuivre l'assistance humanitaire à près de 3 millions de personnes, a également sérieusement réduit la capacité des Nations Unies à apporter l'aide médicale et les médicaments indispensables aux personnes dans le besoin dans le nord-est syrien. Le chargement de huit à 10 camions de l'Organisation mondiale de la Santé, dont le convoi aurait dû transiter par le point de passage de Yaaroubiyé à la mi-janvier, est en attente à Erbil. Rien ne justifie que ces médicaments et kits traumatologiques et chirurgicaux ne puissent parvenir, ni depuis l'Iraq, ni depuis Damas, aux victimes qui, de l'autre côté de la frontière, en ont urgemment besoin. C'est pour elles une question de vie ou de mort. Nous avons là une grave violation du principe d'impartialité de l'aide humanitaire. Ce n'est pas acceptable.

Le mandat que le Conseil de sécurité a donné au Secrétaire général de présenter, d'ici la fin du mois de février, des options pour permettre l'acheminement de l'aide humanitaire, y compris des médicaments, dans le nord-est est dans ce contexte essentiel. Nous en appelons à la responsabilité de tous pour prendre alors une décision qui tire les conséquences objectives de l'analyse des options qui nous seront présentées par le Secrétaire général. Dans l'immédiat, les parties, en particulier le régime syrien, doivent garantir aux acteurs humanitaires un accès plein, sûr et sans entrave aux populations dans le besoin, où qu'elles soient. Par ailleurs, je souhaite rappeler notre déception que le mécanisme n'ait été renouvelé que pour une durée de six mois, alors que les opérations humanitaires ont besoin de prévisibilité et de stabilité pour être planifiées et conduites de manière efficace. Nous devons réexaminer la pertinence de revenir à un mandat d'un an quand nous renouvellerons le mécanisme en juillet prochain.

Enfin, je conclurai en soulignant que l'offensive en cours à Edleb compromet la recherche d'un règlement politique négocié, alors que nous savons tous qu'une solution politique inclusive et durable, conforme à la résolution 2254 (2015) du Conseil, est indispensable pour stabiliser durablement la Syrie et mettre fin aux atroces souffrances des civils. Nous reviendrons sur ce point crucial cet après-midi.

M. Allen (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie moi aussi le Secrétaire général adjoint, M. Lowcock, de son exposé. Il a évoqué l'expérience des membres du personnel de l'Organisation des Nations Unies et des agents humanitaires depuis plus de neuf longues années en Syrie. Par son truchement, nous les remercions du travail qu'ils doivent accomplir dans des circonstances aussi terribles.

Nous sommes choqués par la grave escalade et par la violence perpétrée par le régime syrien et la Russie à Edleb. Nous sommes vivement déçus que le cessez-le-feu du 12 janvier ait à peine tenu deux jours. Le coût humain de cette escalade militaire est terrible. Depuis le 1er décembre 2019, plus de 140 civils ont été tués par la Russie et le régime. Depuis le 29 avril 2019, plus de 1 500 civils ont été tués dans le nord-ouest de la Syrie, dont près de la moitié sont des femmes et des enfants. Plus de 358 000 personnes ont été déplacées par l'escalade de la violence et selon les estimations actuelles de l'ONU, 500 000 personnes supplémentaires pourraient être déplacées dans les zones situées sur la ligne de front.

La densité de la population dans cette zone qui se réduit progressivement est déjà supérieure à celle de Gaza. Le système humanitaire est débordé. Ces civils innocents ont un besoin urgent de nourriture, d’abris, d’eau, de soins de santé et d’aide pour se préparer à l’hiver. Néanmoins, nous continuons d’être témoins de frappes aériennes et de bombardements qui prennent pour cible les infrastructures civiles. Je voudrais rappeler encore une fois à toutes les parties, y compris celles représentées autour de cette table, leur obligation de respecter le droit international humanitaire.

Pendant la seule journée du 11 janvier, 26 communautés à Edleb ont été touchées par des frappes aériennes. Des écoles, des hôpitaux et des camps de déplacés ont notamment été pris pour cible. Il y a tout juste trois jours, une frappe aérienne a mis hors d’usage l’hôpital el-Iman à Sarjé. Étant donné que nous avons demandé à maintes reprises que de telles attaques fassent l’objet d’enquêtes approfondies, nous accueillons avec satisfaction la décision du Secrétaire général de mettre en place une commission d’enquête, qui enquête sur certaines attaques commises par le passé à Edleb. Nous prions le Secrétaire général de rendre ses conclusions publiques. Une fois de plus, nous appelons les parties à mettre définitivement un terme aux hostilités et à respecter de nouveau à l’accord de désescalade.

Alors que tous les regards sont tournés vers le nord-ouest, nous ne devons pas oublier ceux qui, dans d’autres régions du pays, sont délibérément privés d’aide humanitaire. Comme nous le savons tous, la Chine et la Russie ayant décidé d’opposer leur veto à un projet de résolution humanitaire, l’ONU ne peut plus utiliser les points de passage situés à la frontière pour atteindre le nord-est et le sud de la Syrie. L’Ambassadeur de la Russie a prétendu que le point de passage dans le nord-est de la Syrie n’était pas nécessaire parce que l’aide humanitaire peut être acheminée depuis Damas. La vérité est cependant que le régime ne fournit pas à ces personnes l’aide dont elles ont besoin et ne permet pas à l’ONU de le faire. Il ne s’agit pas uniquement du nord-est - des communautés qui vivent dans des territoires qui étaient auparavant contrôlés par l’opposition, notamment la Ghouta orientale et l’est d’Alep, ne reçoivent pas régulièrement une aide humanitaire de qualité basée sur leurs besoins. Le régime syrien estime que ces communautés n’adhèrent pas à ses politiques, et par conséquent, il les punit pour cette supposée déloyauté en les privant d’accès aux vivres et aux médicaments. La Russie et la Chine, qui ont agi pour empêcher qu’une aide vitale parvienne aux populations qui en ont besoin, doivent maintenant agir pour que l’aide puisse être acheminée. Nous comptons sur l’ONU, notamment grâce au rapport du Secrétaire général qui sera publié en février, pour attirer l’attention sur les lacunes et les difficultés en matière d’action humanitaire et pour nous aider à trouver une solution afin que l’aide puisse être acheminée là où elle est nécessaire.

Le Royaume-Uni appuie depuis longtemps la fourniture d’une aide humanitaire dans toute la Syrie, y compris les zones contrôlées par les autorités syriennes. En effet, nous avons versé une contribution de plus de 4 milliards de dollars depuis 2012. Je tiens à souligner que 60 % des contributions au plan d’intervention humanitaire en 2019 ont été versées par les États-Unis, le Royaume-Uni et l’Allemagne. Il nous incombe de veiller à ce que cette aide soit fournie sur la base des principes établis et parvienne à ceux qui en ont le plus besoin, où qu’ils se trouvent.

Le Royaume-Uni tient à remercier l’ONU qui poursuit ses efforts pour trouver une solution pour les résidents du camp de Roukban, dans des conditions qui restent très difficiles. Il faut faire davantage pour garantir la sécurité des personnes qui se trouvent toujours dans le camp et de celles qui sont parties chercher refuge ailleurs. Aucune aide humanitaire n’est parvenue à Roukban depuis la fin de septembre, et à cette occasion, nous n’avions pu ravitailler le camp que pour un mois. Nous sommes également préoccupés par le sort de certaines personnes qui ont quitté le camp volontairement. Il faut garantir à lONU doit un accès permanent et illimité aux abris de Homs et aux destinations finales des personnes déplacées qui ont quitté Roukban. Cela permettra d’assurer un suivi et de rendre compte adéquatement de leur situation, notamment en matière de protection et de droits de l’homme. Nous souhaitons que l’ONU incorpore ces informations dans ses rapports périodiques et tienne le Conseil informé.

Pour terminer, comme l’a souligné Mark Lowcock, la situation humanitaire en Syrie reste catastrophique et se détériore. La situation à Edleb est particulièrement préoccupante, car la Russie et le régime bombardent les civils dans cette région. J’espère que mes collègues du Conseil se joindront à moi pour appeler à un cessez-le-feu immédiat à Edleb, réitérer l’importance des opérations humanitaires transfrontières et appeler le régime et ses alliés à laisser l’ONU faire son travail afin de sauver des vies.

M. Zhang Jun (Chine) (*parle en chinois*) : Nous avons suivi avec beaucoup d'attention l'exposé du Secrétaire général adjoint, M. Lowcock. Un grand nombre de personnes en Syrie ont toujours besoin d'une aide humanitaire. Dans le même temps, la situation politique, économique, en matière de sécurité et en ce qui concerne la lutte antiterroriste demeure grave et complexe et est étroitement liée à la situation humanitaire. Pour remédier aux problèmes humanitaires dans le pays, nous devons prendre tous les facteurs en compte et adopter une approche intégrée. À cet égard, je voudrais souligner les points suivants.

Premièrement, tout en renforçant l'aide humanitaire, nous devons nous efforcer de répondre aux besoins humanitaires fondamentaux, d'améliorer les conditions de vie du peuple syrien en levant les sanctions économiques unilatérales et d' appuyer les projets de reconstruction pour traiter à la fois les symptômes et les causes du problème. Le Gouvernement syrien s'emploie activement à reconstruire des logements, des moyens de subsistance et des établissements de santé et d'enseignement. Tout récemment, la construction de la première usine syrienne de fabrication de médicaments anticancéreux a été achevée dans la capitale, Damas, ce qui témoigne d'une détermination à remédier à la pénurie de médicaments causée par les sanctions unilatérales.

Les sanctions économiques unilatérales et l'insuffisance des financements alloués à la reconstruction constituent des obstacles importants à l'amélioration de la situation humanitaire des civils en Syrie, qui sont confrontés à une pénurie de carburant, de vivres et de médicaments. Il s'agit d'un aspect important de la question humanitaire en Syrie. J'espère que la situation actuelle sera abordée par le Secrétariat et le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) à l'occasion des futures séances d'information sur la situation humanitaire. La Chine participera activement au processus de reconstruction syrien dans le cadre de l'initiative « Une Ceinture et une Route », fournira une aide humanitaire à la Syrie dans la mesure de ses moyens, formera davantage de personnel en vue de la reconstruction et contribuera au renforcement des capacités de développement autonome de la Syrie.

Deuxièmement, la communauté internationale doit œuvrer de concert pour lutter contre toutes les formes de terrorisme et traduire les terroristes en justice conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et au droit international. Les problèmes humanitaires et de sécurité en Syrie sont étroitement liés, et l'élimineation des forces terroristes est une conditions préalable pour rétablir la paix en Syrie. Les forces terroristes occupent actuellement la plus grande partie du territoire d'Edleb, menacent la sûreté et la sécurité des civils, détruisent les infrastructures et exacerbent la situation humanitaire, et il faut les combattre résolument. La question en suspens des combattants terroristes étrangers en Syrie et ses conséquences constituent des défis et des menaces pour les pays d'origine, les pays concernés et les pays de la région, et par conséquent, ils doivent unir leurs efforts pour contrer ce fléau. Selon certaines informations, dans le camp de Hol, des femmes continuent d'être utilisées pour fournir un appui financier à des organisations terroristes. Il faut faire preuve de vigilance concernant les diverses formes d'appui au terrorisme. Le Secrétariat doit accorder une attention particulière à la collecte et à la synthèse des informations sur cette question et les communiquer au Conseil de sécurité en temps opportun.

Troisièmement, les opérations humanitaires doivent être menées dans le strict respect du droit international, des normes fondamentales régissant les relations internationales, de la Charte des Nations Unies et de la résolution 46/182 de l'Assemblée générale. Elles doivent être conformes aux principes d'humanité, de neutralité, d'impartialité et d'indépendance, en mettant l'accent sur le caractère humanitaire et le professionnalisme. Dans le cadre des ces opérations, il faut également s'abstenir de s'ingérer dans les affaires intérieures du pays hôte. Dans le cadre des opérations humanitaires en faveur de la Syrie, il faut respecter et préserver sa souveraineté, son indépendance, son unité et son intégrité territoriale tout en évitant de politiser les questions humanitaires. Le Gouvernement syrien a la responsabilité principale d'améliorer la situation humanitaire dans le pays. L'OCHA doit renforcer la coordination avec le Gouvernement syrien et rechercher activement des moyens d'améliorer l'acheminement de l'aide humanitaire à l'intérieur de la Syrie, faire preuve d'esprit d'ouverture et de transparence et tenir le Conseil de sécurité informé. Les opérations humanitaires transfrontières représentent un mécanisme particulier, adopté dans des circonstances spécifiques. En fonction de l'évolution de la situation en Syrie, l'ONU doit prendre l'initiative de proposer des plans pour évaluer ces activités et procéder aux adaptations nécessaires. Alors que nous examinons d'autres options, nous devons nous attacher à tenir pleinement compte des vues du

Gouvernement syrien et à renforcer la coopération avec toutes les parties syriennes.

Un règlement politique est un moyen fondamental d’améliorer la situation humanitaire en Syrie. La Chine appuie l’ONU, en particulier l’Envoyé spécial Pedersen, à l’heure d’adhérer au principe d’un processus dirigé et contrôlé par les Syriens et de promouvoir une solution politique qui réponde aux préoccupations de toutes les parties.

Si nous voulons régler la question syrienne, toutes les parties doivent se comporter de manière responsable et constructive. La situation humanitaire qui règne actuellement en Syrie est un malheur qui frappe le peuple syrien, mais aussi l’ensemble de la communauté internationale. Il y a quelques instants, les représentants des États-Unis et du Royaume-Uni ont une fois de plus utilisé à mauvais escient la plateforme du Conseil de sécurité. Dans leurs déclarations, ils ont porté des accusations sans fondement contre la Chine et d’autres pays, que nous réfutons catégoriquement. Je tiens à souligner que ces accusations sont totalement infondées et injustifiées. Comme nous le savons tous, étant donné le caractère sensible de la question humanitaire en Syrie, le Conseil de sécurité a mené plusieurs séries de consultations sur le renouvellement du mécanisme transfrontières. Toutefois, faute de consensus, le Conseil de sécurité a dû mettre aux voix la question à plusieurs reprises. Afin d’éviter une confrontation, la Chine a toujours fait de son mieux pour trouver un terrain d’entente et espère que nous pourrons parvenir à une solution réaliste. Nous avons communiqué très étroitement avec toutes les parties concernées, ce dont les rédacteurs, me semble-t-il, peuvent également témoigner.

Après plusieurs séries de consultations, nous avons finalement trouvé une solution. Elle n’est peut-être pas la plus satisfaisante pour tout le monde, mais c’est la meilleure façon d’aller de l’avant à ce stade, et nous sommes très heureux d’y avoir contribué. Le rôle que la Chine a joué dans ce processus a été reconnu par les membres du Conseil. Utiliser cette enceinte pour accuser la Chine est totalement injustifié et participe d’une politique de coercition. Comme je viens de le dire, en raison des divisions et des divergences sur la question de la Syrie, le Conseil a dû mener des consultations et mettre aux voix la question à de nombreuses reprises, et chaque pays a le droit, à mon sens, de voter selon sa propre position. Dans le même temps, force est de constater que les États-Unis et le Royaume-Uni ont voté contre l’autre projet de résolution. Pourquoi s’attendent-ils à ce que les autres pays leur emboîtent le pas? Pensent-ils que nous sommes encore à l’époque du colonialisme et que le monde entier doit se ranger de leur côté? Cette période est révolue de longue date.

Qui plus est, ce sont les États-Unis et le Royaume-Uni qui doivent assumer la responsabilité principale en ce qui concerne la question syrienne. Le problème, ce n’est pas la Chine. Nous ne promouvons pas le changement de régime en Syrie, nous n’avons pas bombardé le pays, nous n’avons pas un seul soldat sur le terrain, nous n’avons pas occupé des champs de pétrole ni saisi les biens de la Syrie. Les États-Unis et le Royaume-Uni sont donc mal placés pour lancer des accusations contre la Chine. Ils prétendent être des défenseurs des valeurs humanitaires, ce qui relève de la plus pure hypocrisie. Le monde entier a reconnu cette hypocrisie. Nous espérons que, sur la question de la Syrie, tous pourront assumer leurs responsabilités et éviter de politiser la situation humanitaire. Nous formons le vœu que la communauté internationale fasse des efforts concertés pour trouver une solution politique afin que le peuple syrien puisse jouir de ses droits de l’homme et que la situation humanitaire s’améliore. Proférer des s accusations en utilisant abusivement le Conseil de sécurité n’aidera pas à régler la situation sur le terrain; cela ne fera que semer davantage de discorde. Nous espérons que les représentants des pays concernés y réfléchiront sérieusement.

Mme King (Saint-Vincent-et-les Grenadines) (*parle en anglais*) : Nous remercions le Secrétaire général adjoint Mark Lowcock de son exposé percutant.

Il a été reconnu à plusieurs reprises et de différentes manières ce matin que, depuis près d’une décennie, le peuple syrien endure l’épreuve de la guerre et subit, en conséquence, l’une des pires crises humanitaires que le monde ait connues. Comme nos collègues du Conseil, Saint-Vincent-et-les Grenadines reste profondément préoccupée par la gravité de la situation humanitaire.

La Syrie demeure la plus grande crise de réfugiés au monde. Des millions de Syriens ont été forcés de fuir leurs foyers, devenant des déplacés internes, alors que des millions d’autres ont dû quitter leur pays. Ils sont contraints de vivre dans des conditions extrêmement difficiles où l’accès aux services de premières nécessité, comme l’eau courante salubre, est un combat quotidien. C’est pourquoi nous ne saurions trop insister sur l’impératif d’un accès humanitaire sûr, durable et sans entrave par les voies les plus appropriées. Nous

réaffirmons notre appui à la résolution 2504 (2020) autorisant les opérations transfrontières, un mécanisme que nous soutenons au nom de la dignité humaine. Nous attendons avec intérêt de recevoir le rapport du Secrétaire général sur la faisabilité de recourir à d'autres modalités au point de passage de Yaaroubiyé d'ici la fin du mois de février.

En ce qui concerne les réfugiés et les personnes déplacées, nous nous devons de souligner qu'il faut créer les conditions en Syrie afin de faciliter le retour sûr, volontaire, éclairé et digne des Syriens. Faute de stabilité, de sécurité et de reconstruction, les réfugiés et les personnes déplacées ne peuvent entamer le difficile voyage qui leur permettra de rebâtir leur vie.

Les hostilités continuent de s'intensifier, même dans les zones où des accords de cessez-le-feu ont été conclus. Nous appelons les parties à faire preuve d'un maximum de retenue et à désamorcer la situation, et condamnons fermement les attaques contre les civils et les infrastructures civiles, en particulier celles qui ont porté atteinte aux services médicaux et scolaires. Nous rappelons également aux parties que les opérations visant à éradiquer le fléau du terrorisme ne les dispensent pas des obligations qui leur incombent en vertu du droit international, et que les principes fondamentaux régissant les conflits armés doivent continuer à être observés et respectés. La reddition de comptes pour les actes commis en violation du droit international est inextricablement liée à une paix durable. Il est donc important que les auteurs soient tenus responsables afin de prévenir l'impunité et de renforcer la confiance à l'égard de la justice. C'est pourquoi nous nous félicitons de la commission d'enquête qui a été mise sur pied par le Secrétaire général pour enquêter sur une série d'incidents survenus dans le nord-ouest de la Syrie.

Saint-Vincent-et-les Grenadines est consciente que la situation humanitaire ne saurait être discutée indépendamment du processus politique. Il n'y a pas de solution militaire à ce conflit, lequel ne peut être résolu que par un processus politique crédible, équilibré et inclusif qui réponde aux aspirations légitimes du peuple syrien. Nous insistons sur la nécessité d'un processus inclusif et consultatif. Nous devons faire tout notre possible pour poursuivre le dialogue avec le Gouvernement syrien sur toutes les décisions qui concernent le pays dans le respect de sa souveraineté et de son intégrité territoriale.

Ces décisions ne doivent pas être soumises aux machinations des intérêts géopolitiques et aux intrigues des grandes puissances. Malgré des défis apparemment insurmontables, le peuple syrien continue de faire preuve d'une résilience extraordinaire. Nous espérons sincèrement que l'engagement du Conseil à soutenir le peuple syrien se traduira par la fin du conflit et la garantie d'une paix durable pour la Syrie.

Nous avons une responsabilité des plus urgentes envers le peuple syrien. Nous devons l'aider, et nous devons mettre fin à ce conflit.

Mme Goolab (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : Je remercie M. Lowcock pour son exposé sur la situation humanitaire en Syrie.

Les récents rapports faisant état d'une escalade de la violence dans la région d'Edleb en Syrie et des pertes civiles qui en résultent sont très préoccupants pour l'Afrique du Sud. Cette augmentation de la violence a également entraîné le déplacement de milliers de personnes depuis le début de l'année 2020. Vivre sous la menace constante de la violence et du déplacement affecte de manière disproportionnée les groupes les plus vulnérables de la société, notamment les femmes, les enfants, les personnes âgées et les personnes handicapées.

L'Afrique du Sud appelle à la plus grande retenue et à la désescalade des hostilités, et demande à toutes les parties de respecter leurs obligations internationales en matière de droits de l'homme et de droit international humanitaire s'agissant de la protection des civils et des infrastructures civiles. Encore une fois, nous exhortons toutes les parties à respecter les engagements qu'elles ont pris dans le cadre des différents accords de cessez-le-feu convenus précédemment.

Les groupes armés doivent cesser leurs activités, et les acteurs étatiques qui ont la capacité d'encourager ces groupes doivent leur faire comprendre la nécessité de respecter le cessez-le-feu et de se conformer au droit international. Si l'Afrique du Sud reconnaît le droit des États à lutter contre le terrorisme, ces actions doivent être conformes au droit international des droits de l'homme et aux obligations du droit international humanitaire.

Afin de relever les défis humanitaires qui prévalent en Syrie, les efforts doivent être orientés vers la facilitation de l'aide humanitaire. Nous félicitons les différents organismes humanitaires et leur personnel d'avoir poursuivi leur travail essentiel dans des circonstances difficiles. Des dizaines de milliers de personnes sont toujours dans des camps en Syrie. Nous avons également pris note du fait que beaucoup d'entre

elles cherchent à quitter ces camps. Nous appelons les autorités compétentes à fournir l'accès nécessaire à l'ONU et à ses partenaires pour aider ceux qui souhaitent partir, conformément aux principes d'un retour librement consenti, dans la dignité et la sécurité.

L'Afrique du Sud a appuyé l'adoption de la résolution 2504 (2020) au début de ce mois, qui proroge le mandat du programme d'aide humanitaire transfrontières. Nous prenons note du prochain rapport du Secrétaire général sur son évaluation de l'impact de la fermeture du poste frontière de Yaaroubiyé pour la fourniture de l'aide humanitaire. Il convient de reconnaître que, pour la distribution complète de l'aide à tous ceux qui en ont besoin, il faudra décréter la cessation des hostilités et un cessez-le-feu.

L'Afrique du Sud est convaincue qu'il ne sera pas possible de remédier aux crises politique et humanitaire en Syrie indépendamment l'une de l'autre. La poursuite de la violence et des hostilités a un impact négatif sur la situation humanitaire, ce qui a également un impact sur les progrès politiques. De même, les progrès réalisés dans le domaine politique viendront appuyer les efforts visant à garantir que tous les Syriens puissent vivre dans un environnement sûr, sécurisé et prospère exempt de violence.

Enfin, l'Afrique du Sud reste déterminée à soutenir la protection des intérêts fondamentaux du peuple syrien et le maintien de la paix et de la stabilité au Moyen-Orient conformément aux principes inscrits dans la Charte des Nations Unies.

M. Syihab (Indonésie) (*parle en anglais*) : Nous remercions le Secrétaire général adjoint Mark Lowcock pour sa mise à jour sur la situation humanitaire en Syrie. Nous le remercions également d'avoir accepté d'adapter son l'emploi du temps à celui du Conseil de sécurité dans un délai aussi court. Les tristes informations qu'il vient de nous communiquer sont en effet troublantes.

La détérioration de la situation humanitaire résultant de l'augmentation de violences accrues dans le nord-ouest de la Syrie aurait été évitée si toutes les parties concernées étaient restées attachées à leurs obligations de protéger les civils et les infrastructures civiles conformément au droit humanitaire international.

Ma délégation estime qu'il est impératif que toutes les parties ayant une influence sur le terrain veillent à ce que le peuple syrien soit bien protégé. Lors de l'exposé présenté au Conseil sur la situation dans le nord-ouest en juin 2019 (voir S/PV.8553), ma délégation a souligné que le Conseil devait donner la bonne réponse lorsqu'on lui demandait ce qui arriverait aux habitants du nord-ouest de la Syrie si la violence continuait à s'intensifier. Il est frustrant de connaître la véritable réponse à cette question.

Depuis la reprise des hostilités, d'avril 2019 au 15 janvier de cette année, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme a signalé environ 1 500 victimes civiles dans la zone de désescalade d'Edleb, dont 293 femmes et 433 enfants. Le nombre de personnes déplacées, dont beaucoup l'ont été à plusieurs reprises, est également alarmant. Les camps étant surpeuplés et la réponse humanitaire trop sollicitée, il est urgent de prendre des mesures concrètes et durables. À cet égard, ma délégation tient à souligner les trois points suivants.

Tout d'abord, une aide humanitaire immédiate – telle que de la nourriture, des services de santé, des abris, de l'eau et des installations sanitaires, ainsi que des articles de préparation à l'hiver – est nécessaire de toute urgence, non seulement pour les habitants du nord-ouest de la Syrie, mais aussi pour ceux du nord-est. De nombreuses personnes déplacées dans les camps surpeuplés de ces régions ont besoin de nourriture pour survivre. De nombreuses familles déplacées ont besoin de sacs de couchage et de couvertures pour que leurs enfants puissent survivre un jour de plus pendant les conditions climatiques extrêmes de l'hiver. Nous saluons les efforts inlassables de l'ONU et de ses partenaires humanitaires pour répondre aux besoins urgents de millions de personnes en Syrie.

Deuxièmement, nous constatons que les opérations transfrontières ont continué à s'intensifier en décembre et janvier, avec plus de 1 000 chargements de camions de livraisons humanitaires. La décision du Conseil de renouveler le mécanisme transfrontières avec deux points de passage frontaliers doit être réexaminée et évaluée de manière exhaustive, sur la base des informations réelles sur le terrain. Plus important encore, elle doit être basée sur les besoins du peuple syrien. Nous attendons avec intérêt de recevoir d'ici la fin février le rapport du Secrétaire général sur la faisabilité de recourir à d'autres au point de passage de Yaaroubiyé.

Enfin, un accès sûr, sans entrave et durable doit être fourni à l'ONU et à ses partenaires humanitaires dans toutes les zones demandées, selon l'évaluation globale des besoins de l'Organisation.

Certains ont dit que les gens sont fatigués d'espérer la paix en Syrie. Il est évident qu'il y a des raisons à cela. Toutefois, l'Indonésie est pleinement convaincue que nous ne devons pas nous lasser d'aider le peuple syrien dans le besoin, et que nous ne devons pas nous lasser d'accroître nos efforts pour soulager ses souffrances.

M. Jürgenson (Estonie) (Parle en anglais) : Tout d'abord, je tiens à remercier le Secrétaire général adjoint Mark Lowcock pour son exposé très complet sur la situation humanitaire difficile en Syrie.

Nous restons gravement préoccupés par l'évolution de la situation dans le nord-ouest de la Syrie. Les opérations militaires menées par l'armée syrienne, et soutenues par la Fédération de Russie, ont déclenché un exode massif.

Selon le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), au cours des deux derniers mois, plus de 350 000 personnes ont quitté leurs foyers dans le sud d'Edleb. La plupart de ces personnes se dirigent maintenant vers la frontière turque. La Turquie est déjà le plus grand pays d'accueil pour les réfugiés syriens, vu qu'il y a plus de 3,6 millions de Syriens sur son territoire. Comme le Gouvernement syrien ne cesse de violer les accords en place de cessez-le-feu et de désescalade, la pression exercée par les personnes déplacées ne fera qu'augmenter.

Compte tenu de ces préoccupations, l'Estonie se joint aux appels lancés par les co-rédacteurs des textes humanitaires, à savoir la Belgique et l'Allemagne, en faveur d'un cessez-le-feu humanitaire d'urgence à Edleb et dans toute la Syrie. La lutte contre le terrorisme ne doit pas donner lieu à des violations des droits de l'homme et de la dignité humaine.

En ce qui concerne la situation dans le nord-est de la Syrie, les premières informations fournies par l'OCHA font état de graves préoccupations quant à une pénurie potentielle de fournitures sanitaires dans la région après la fermeture du point de passage de Yaaroubiyé ce mois-ci. Outre la pénurie de l'aide, la fermeture du point de passage de Yaaroubiyé a également poussé les organisations humanitaires à envisager de mener de plus en plus leurs activités par l'entremise de réseaux de partenaires locaux. Essentiellement, l'ONU et le Conseil de sécurité ont désormais moins de contrôle sur les mouvements de l'aide et des marchandises en Syrie. Il sera toujours possible d'acheminer de l'aide aux personnes qui en ont besoin par les voies les plus directes, la seule différence est que nous avons maintenant moins d'informations à ce sujet.

Les problèmes qui se posent dans le nord-est sont plus visibles dans le camp de Hol, où de récentes inondations hivernales ont causé des dommages importants. Près de 3 000 tentes ont dû être remplacées à la suite de fortes pluies de ces derniers mois. La dégradation des conditions de vie a entraîné de nouvelles tensions. J'en veux pour preuve le fait qu'au cours du seul mois de janvier, deux meurtres et trois tentatives d'enlèvement d'enfants ont été signalés dans le camp de Hol. Des problèmes similaires existent également dans les régions du sud de la Syrie, mais ils n'ont pas reçu autant d'attention de la part des médias. Des vagues d'assassinats et d'enlèvements risquent de conduire à la reprise de la violence dans la région.

Enfin, la solution à la crise syrienne a déjà été bien énoncée dans la résolution 2254 (2015). Un cessez-le-feu sur l'ensemble du territoire national, suivi d'un processus politique digne de ce nom, permettrait à la communauté internationale de se concerter avec les autorités syriennes et de faire avancer la reconstruction du pays. Malheureusement, les autorités de Damas continuent de faire peu de cas de cette feuille de route pour la paix.

M. Baati (Tunisie) (*parle en arabe*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, M. Lowcock, de son exposé et de ses efforts à la tête du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA).

Mettre un terme à la violence et au terrorisme dans le nord-ouest de la Syrie est une nécessité urgente si nous voulons éviter une catastrophe humanitaire qui menace 4 millions de personnes vivant dans cette région. Ces menaces entravent les efforts visant à trouver une solution au conflit par la voie des négociations et portent atteinte à la sécurité et à la stabilité en Syrie.

Ma délégation est préoccupée par l'escalade de la violence au cours des dernières semaines à Edleb et dans les villes environnantes et par des signes annonciateurs d'une reprise d'affrontements sans précédent dans la région. Face à cette situation, et compte tenu des répercussions humanitaires et des souffrances des habitants de la région, la Tunisie voudrait exprimer ses préoccupations quant aux dizaines de pertes en vies humaines parmi les civils et à l'intensification de la vague d'exode de personnes qui fuient la violence. Nous condamnons les attaques qui prennent pour cible

les civils, notamment les attaques perpétrées par des groupes terroristes et leurs alliés, comme Hay'at Tahrir el-Cham et d'autres factions jihadistes extrémistes. Nous appelons toutes les parties à honorer leurs engagements au titre du droit humanitaire international et du droit international d'assurer la protection des civils à tout moment et de garantir l'acheminement sûr, sans entrave et durable de l'aide pour répondre aux besoins de tous.

Nous regrettons les violations de l'accord de cessez-le-feu conclu entre la Turquie et la Fédération de Russie le 19 janvier, surtout que cette trêve - qui n'a duré que quelques jours - a permis à certains déplacés de regagner leurs foyers. Nous appelons les parties garantes à œuvrer pour promouvoir un cessez-le-feu durable dans la région et pour réduire les tensions afin d'instaurer une accalmie générale en attendant que la stabilité et la sécurité soient rétablies dans toutes les régions de la Syrie.

Les possibilités de sortir à court terme du cycle actuel des secours humanitaires d'urgence en Syrie sont presque inexistantes, en raison de l'insécurité et d'autres obstacles qui entravent le processus politique. Nous estimons que, malgré leur importance, les efforts de désescalade à Edleb ne sont qu'une solution temporaire à la crise humanitaire. Si nous ne nous attelons pas à trouver une solution pratique et conjointe excluant les groupes terroristes à Edleb et permettent de les éliminer de la région, nous ne parviendrons pas à une solution durable.

En ce qui concerne les opérations transfrontières d'acheminement de l'aide humanitaire, je voudrais saluer la solidarité dont ont fait montre les pays voisins de la Syrie ces dernières années, en apportant une assistance à des millions de personnes qui traversent les frontières de la Syrie ou qui se trouvent à l'intérieur du pays, notamment par l'intermédiaire des opérations humanitaires transfrontières des Nations Unies. Sur la base de notre expérience dans la recherche d'une solution à la crise humanitaire actuelle en Libye, nous comprenons le fardeau que cela impose aux pays voisins et à leurs sociétés.

Ma délégation a pris note des consultations en cours à l'OCHA après l'adoption de la résolution 2504 (2020), sur la poursuite des opérations humanitaires transfrontières. Nous attendons le rapport du Secrétaire général, qui sera publié le mois prochain en application de cette résolution, en ce qui concerne la possibilité d'utiliser d'autres itinéraires et d'éviter le point de passage de Yaaroubiyé.

Dans ce contexte, nous estimons que mettre un terme au mécanisme transfrontières d'acheminement de l'aide humanitaire par les Nations Unies exige une approche progressive, dans le plein respect de la souveraineté, de l'unité et de l'intégrité territoriale de la Syrie, et qui garantit l'acheminement sûr, sans entrave et durable de l'aide humanitaire, conformément au droit international et aux principes régissant l'action humanitaire.

Enfin, la crise syrienne entre dans sa dixième année et les souffrances indicibles du peuple frère syrien persistent. Ma délégation réaffirme que la solution ne saurait être militaire. L'unique solution permettant de mettre fin aux souffrances du peuple syrien passe par une approche politique, conformément à la résolution 2254 (2015), permettant de répondre aux aspirations légitimes du peuple syrien à vivre dans la liberté et la dignité, dans le plein respect de l'unité, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale de la Syrie. C'est cette solution qui permettra de promouvoir la paix et la stabilité dans la région.

M. Singer Weisinger (République dominicaine) (*parle en espagnol*) : Nous remercions M. Lowcock de son exposé.

La République dominicaine demeure préoccupée par la situation humanitaire en République arabe syrienne. Pour commencer, nous voudrions réitérer que nous regrettons qu'il n'ait pas été possible de proroger dans son intégralité le mandat du mécanisme transfrontières, qui permet de fournir une aide alimentaire et sanitaire à des millions de personnes. Nous réaffirmons que toute décision humanitaire, dans ce contexte et dans tout autre contexte, doit être fondée uniquement sur les besoins de la population. Malgré les besoins urgents, l'action humanitaire dans le pays continue de manière fort regrettable d'être politisée et la priorité semble être de chercher des coupables. Cela ne fait que fragiliser la capacité réelle de la communauté internationale de s'acquitter de son obligation morale de pourvoir à ces besoins dans un climat constructif. Il convient de rappeler que tout comme la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale sont des principes internationaux fondamentaux, la responsabilité des États de protéger leurs populations, de ne pas leur causer de souffrances et de préserver leurs moyens de subsistance et leur bien-être l'est tout autant.

Dans le nord-ouest de la Syrie, la poursuite des hostilités crée un climat d'insécurité pour la population civile, la forçant à partir de chez elle, sans rien emporter,

en quête de protection et d'accès aux services de base. Hélas, tout le monde n'a pas cette possibilité. Beaucoup continuent de vivre sous des tentes ou dans des abris de fortune dans le dénuement le plus total. Que dirions-nous si nous nous retrouvions soudain face à une de ces personnes déplacées par la violence? Lui dirions-nous que nous faisons le nécessaire pour assurer sa protection?

De quelque point de vue que l'on se place, ce qui se passe dans le nord-ouest de la Syrie témoigne clairement de l'indifférence et de l'incapacité de toutes les parties, directement ou indirectement impliquées dans ce conflit, de prendre des mesures énergiques pour protéger la population civile. C'est précisément pour de telles situations que le droit international humanitaire existe. Il est là pour aider les parties à protéger la vie et la dignité de la population.

Les violations flagrantes du droit international humanitaire et des conventions sur les enfants, les handicapés ou les droits de l'homme ont transformé la situation humanitaire en Syrie en un véritable chaos dans lequel les femmes et les enfants sont les plus touchés. Non seulement ils ont payé le plus lourd tribut à ce conflit, mais en plus nous les condamnons à perdre foi dans les organisations telles que l'Organisation des Nations unies, qui ont pourtant vocation à instaurer un monde de paix et de prospérité pour tous, fondé sur l'état de droit.

Les appels à la retenue, au respect des accords de cessez-le-feu et au respect des lois de la guerre semblent être lancés dans le vide. En dépit de son admirable résilience, le peuple syrien ne peut continuer à être soumis au degré de violence qui subsiste encore. C'est pourquoi nous réaffirmons que seule une solution politique, fondée sur la résolution 2254 (2015), et une véritable volonté politique de toutes les parties permettront de modifier une fois pour toutes le cours de cet horrible conflit, et cela commence, selon nous, par les mesures suivantes. Premièrement, les hostilités doivent cesser immédiatement et il faut procéder à une évaluation de l'impact réel du renouvellement partiel du mécanisme transfrontières en tenant compte de la nouvelle réalité sur le terrain. Deuxièmement, dans le même ordre d'idées, il faut absolument garantir un accès humanitaire sûr, continu et sans entrave à toute la Syrie, en particulier aux près de 400 000 nouveaux déplacés. Le sort de ces personnes est entre nos mains à tous.

Enfin, la République dominicaine réitère sa position selon laquelle rien ne peut justifier les attaques contre les hôpitaux, les écoles et autres infrastructures civiles et qu'aucune solution autre que politique ne pourra mettre fin à ce conflit et permettre à la Syrie de s'engager sur la voie de la paix, de la prospérité et du développement.

M. Abarry (Niger) : Je voudrais adresser mes remerciements au Secrétaire général adjoint Mark Lowcock pour sa présentation. Comment ne pas être préoccupé par la poursuite des combats entre les forces gouvernementales et les groupes armés dans la province d'Edleb, qui malheureusement continue de pousser des civils hors de leurs foyers en ce temps de grand froid. Vingt mille personnes déplacées ces derniers jours, voilà qui doit nous interpeller.

Nous réitérons notre appel aux parties en conflit à respecter leurs obligations en termes de protection des civils et à permettre aux humanitaires d'accéder aux populations durement meurtries par la poursuite des hostilités. Le Niger salue les efforts que déploient les organismes humanitaires au quotidien pour venir en aide aux personnes dans le besoin, et cela doit être rendu possible partout en Syrie.

Nous exhortons toutes les parties prenantes à un cessez-le-feu pour donner une chance à la reprise du dialogue dans le cadre du processus politique, dont le premier jalon doit être la fin des violences.

Ma délégation voudrait également réaffirmer son soutien au mécanisme transfrontières d'acheminement de l'aide humanitaire en Syrie, dont nous avons renouvelé le mandat le 10 janvier dernier (voir S/PV.8700). Cette aide n'est pas délivrée à son niveau optimum, il faut le reconnaître, et des améliorations doivent dès lors être apportées. C'est pourquoi, du reste, nous attendons avec impatience le rapport du Secrétaire général à ce sujet.

Il est nécessaire d'écouter les messages transmis par le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires pour répondre de la manière la plus adéquate aux appels à l'aide de milliers de femmes et d'enfants dans le dénuement, le besoin, et je dirais même la détresse.

Pour conclure, et comme j'ai déjà eu à le dire, un Conseil uni, surtout lorsqu'il s'agit de questions humanitaires, est un Conseil efficace dont les décisions prennent en compte ce qui est le plus important, à savoir la vie, que dis-je, la survie de millions de Syriens qui comptent sur nous.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous avons écouté attentivement l'exposé du Secrétaire général adjoint Mark Lowcock mais,

manifestement, il n'avait pour sa part pas le temps de rester et de nous écouter, nous et le représentant de la Syrie. C'est dommage. Je suis sûr qu'il aurait été utile qu'il entende ce que nous avons à dire, et j'espère que ses collègues lui rapporteront très fidèlement nos propos.

Bien que la tendance à la stabilisation se confirme dans une grande partie du territoire et en dépit du retour à une vie pacifique en Syrie et de la remise en état des infrastructures socioéconomiques, le pays connaît encore des foyers de tension et la population a toujours besoin d'une aide humanitaire. À cet égard, nous prenons note de la participation active des représentants des organes compétents des Nations unies, du Comité international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge arabe syrien, ainsi que des organisations humanitaires non gouvernementales, à la fourniture d'une assistance à la population, en coordination avec les autorités syriennes.

La situation dans les territoires qui échappent au contrôle du Gouvernement syrien, autrement dit à Edleb, dans plusieurs zones situées sur la rive orientale de l'Euphrate et autour de Tanf, demeure extrêmement préoccupante. À Edleb, au début du mois de janvier, les forces russes et turques ont à nouveau tenté d'établir un cessez-le-feu. Mais les groupes radicaux, menés par Hay'at Tahrir el-Cham, une organisation terroriste reconnue comme telle, ont une fois de plus choisi de l'ignorer et ont continué à bombarder les positions des forces syriennes et les villes voisines, principalement Alep. Le nombre de ces attaques peut aller jusqu'à 60 par jour. Bien évidemment, ce genre de provocations armées, qui ont déjà fait plusieurs dizaines de morts et des centaines de blessés parmi les civils rien que ce mois-ci, ne peut rester sans réponse. Les forces gouvernementales syriennes ont été contraintes de répondre aux attaques des terroristes et de mener des opérations ciblées pour neutraliser les activités terroristes et réduire les menaces en provenance d'Edleb.

Aujourd'hui, nous avons entendu les sempiternelles déclarations affirmant que des hôpitaux, des marchés, des écoles et des lieux où se trouvent des personnes déplacées sont bombardés. On nous a donné des chiffres supposément exacts sur le nombre de personnes tuées et blessées – or c'est là quelque chose que nous avons déjà entendu, mot pour mot. Encore une fois, je me demande d'où viennent ces données fiables. Où a-t-on trouvé toutes ces installations médicales qui avaient déjà été bombardées? Elles se comptent désormais par dizaines, si ce n'est par centaines, dans la seule province d'Edleb. La dégradation de la situation à Edleb n'est pas due aux opérations des forces syriennes, mais plutôt aux provocations délibérées des terroristes.

Trois couloirs humanitaires ont été aménagés depuis le 13 janvier pour faciliter le retrait des civils de la zone de désescalade. Dans la province de Hama, des centres d'hébergement temporaire ont été préparés pour celles et ceux qui n'ont pas de résidence permanente. Malheureusement, les terroristes continuent de recourir à la pratique des boucliers humains et de retenir les civils en otage, en les empêchant de s'échapper et en pilonnant les postes de contrôle. C'est là une preuve supplémentaire de la position que nous avons exprimée à plusieurs reprises, à savoir que le problème d'Edleb ne pourra être résolu tant que la zone sera aux mains de terroristes reconnus comme tels par le Conseil de sécurité.

La situation dans la zone de l'Euphrate s'est améliorée, en grande partie grâce à la mise en œuvre du mémorandum russo-turc du 22 octobre 2019. Des patrouilles russo-turques régulières ont été instaurées dans les tronçons frontaliers convenus. En outre, les forces russes déploient beaucoup d'efforts pour reconstruire les infrastructures détruites, fournir des soins médicaux à ceux qui en ont besoin et livrer de la nourriture et des produits de première nécessité.

Outre Edleb, le problème le plus important reste la situation humanitaire dans les principaux camps de réfugiés et de déplacés situés dans les zones sous contrôle des États-Unis : Roukban dans le sud et Hol dans le nord-est. Le plan élaboré par les Nations Unies pour évacuer les résidents qui sont toujours dans les camps a été reporté de cinq mois parce que les combattants refusent de donner les garanties de sécurité nécessaires au personnel des Nations Unies. Les convois humanitaires ne peuvent pas régler les problèmes qui se posent à Roukban. Qui plus est, il est fréquent que l'aide ne parvienne pas jusqu'aux réfugiés mais soit conservée par les militants. Il faut continuer de s'efforcer à évacuer tous les résidents des camps.

Aujourd'hui, M. Lowcock a évoqué l'aide acheminée par-delà les lignes de front dans des termes peu élogieux. Nous rappelons que c'est ainsi qu'est acheminée la majeure partie de l'aide en Syrie, y compris vers le nord-est dans le gouvernorat d'Hassaké. Tous les organismes humanitaires des Nations unies, à l'exception de l'Organisation mondiale de la Santé, fournissent une aide humanitaire dans le nord-est à partir du territoire syrien.

Je voudrais également aborder l'adoption de la résolution 2504 (2020). Cette résolution oriente explicitement et implicitement l'ONU sur la coopération et la recherche de moyens de régler les problèmes, aux côtés des autorités syriennes légitimes, conformément à la résolution 46/182 de l'Assemblée générale et dans le respect du droit international.

Au lieu d'attiser les passions, nous recommandons ici que le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) mette en place, le plus rapidement possible, une coopération efficace avec les autorités légitimes de Damas. C'est dans l'intérêt des Nations Unies et de nous tous. Nous espérons que le rapport établi en février par les Nations Unies contiendra des informations sur les autres moyens d'acheminer de l'aide depuis la Syrie. Comme nous l'avons dit, il existe des solutions de remplacement à Yaaroubiyé et à l'acheminement de l'aide vers la province de Hassaké. Nous aimerions connaître les mesures prises dans ce sens et les résultats obtenus.

Je voudrais maintenant présenter quelques statistiques qui, comme chacun sait, ont la vie dure. Un million de personnes à Edleb sont concernées par le programme d'aide transfrontières, tandis que les 9 à 10 millions de personnes restantes en Syrie sont couvertes par des programmes humanitaires réguliers. C'est ce qui ressort du dernier rapport du Secrétaire général (S/2019/949). On dit que le Gouvernement syrien ne coopérerait pas avec les Nations Unies. Mais le nombre de convois humanitaires convenus avec Damas augmente régulièrement chaque mois. Des statistiques pertinentes ont été fournies par les représentants de l'OCHA lors de la réunion du groupe de travail sur l'assistance humanitaire à Genève.

Ce qui n'augmente pas, c'est le financement du plan de réponse humanitaire pour la Syrie, qui stagne autour de 60 %. Et ce qui est intéressant, c'est que plus le territoire est sous le contrôle du Gouvernement syrien, moins le plan de réponse reçoit de contributions. On a évoqué ici les principes humanitaires d'humanité et d'impartialité. Où sont-ils?

Nous abondons dans le sens de ceux qui ont dit aujourd'hui que la question humanitaire en Syrie est politisée de manière inacceptable. Il en va de même de la reconstruction post-conflit. Certains de nos collègues se vantent de politiser cette question en imposant de nouvelles exigences aux autorités syriennes. Nous appelons les membres de la communauté internationale à s'impliquer dans les projets de reconstruction post-conflit du pays et à lever les sanctions unilatérales afin de normaliser la vie des Syriens. Mais cela suppose évidemment que les membres du Conseil se soucient réellement du bien-être des civils syriens.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant du Viet Nam.

Je remercie le Secrétaire général adjoint Mark Lowcock de son exposé. Nous apprécions beaucoup les efforts inlassables déployés par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires pour fournir une assistance aux populations syriennes qui en ont besoin.

Nous restons profondément préoccupés par l'escalade des hostilités dans le nord-ouest de la Syrie au cours du mois écoulé. Les informations qui continuent de faire état d'une détérioration de la situation humanitaire dans cette région sont particulièrement inquiétantes, notamment s'agissant de l'incidence sur la population civile. Nous partageons l'inquiétude que suscite le nombre élevé de déplacés et de victimes civiles, en particulier les femmes et les enfants. Nous sommes préoccupés par le sort des quelque 2,7 millions de personnes dans le nord-ouest de la Syrie qui ont un besoin urgent d'assistance, qu'il s'agisse de nourriture, d'abris, d'eau, de soins de santé et de préparation pour l'hiver. C'est précisément pour cela que, il y a 20 jours, nous nous sommes joints aux autres membres du Conseil qui ont voté pour la résolution 2504 (2020) afin de proroger le mécanisme transfrontières d'acheminement de l'aide humanitaire à la Syrie. Pour venir à bout de cette situation, nous tenons à souligner les points suivants.

Premièrement, toutes les parties au conflit doivent pleinement respecter le droit international, notamment la Charte des Nations Unies et le droit international humanitaire, et s'acquitter de leurs obligations de protéger la population civile et les biens de caractère civil. Nous appelons toutes les parties à respecter le dernier cessez-le-feu négocié par la Russie et la Turquie et à reprendre le dialogue.

Deuxièmement, l'aide humanitaire sur le terrain doit être maintenue là où elle est nécessaire. L'aide humanitaire doit aller aux personnes qui sont dans le besoin. Cette responsabilité incombe au premier chef au Gouvernement syrien, avec le soutien conjoint et constant des États Membres et des organisations internationales.

Troisièmement, l'action humanitaire doit également contribuer à créer un environnement propice au processus politique, à la réconciliation et à la

reconstruction en Syrie. Dans le même temps, elle doit être menée dans le plein respect de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale de la Syrie.

Quatrièmement, le Viet Nam a toujours estimé que tous les différends et conflits doivent être réglés par des moyens pacifiques, conformément au droit international, et notamment aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Nous exhortons donc toutes les parties concernées à s'engager de manière constructive dans le dialogue et les négociations. À cet égard, nous apprécions vivement les efforts inlassables du Secrétaire général et de son envoyé spécial, M. Pedersen.

Le Viet Nam est solidaire de l'ONU et de la communauté internationale pour aider avec constance la Commission constitutionnelle syrienne à progresser vers un règlement politique global et durable pour la Syrie.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Je donne la parole au représentant de la République arabe syrienne.

M. Ja'afari (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : Je voudrais tout d'abord faire part d'une bonne nouvelle au Conseil de sécurité et à ses organes subsidiaires chargés de la lutte contre le terrorisme, ainsi qu'à la communauté internationale. L'Armée arabe syrienne et ses alliés ont libéré la ville de Maarret el-Nouman, qui se trouve sur la route reliant Edleb à Alep. Bien sûr, la libération de cette ville historique est de la plus haute importance. Maintenant que nous avons éradiqué le terrorisme de Maarret el-Nouman, nous devons libérer les deux petites villes voisines de Saraqeb et d'Ariha. Ce n'est qu'alors que nous pourrons rouvrir l'aéroport d'Alep, et c'est là le nœud du problème. Il s'agit d'une information importante. La réouverture de l'aéroport d'Alep signifierait que nous n'avons plus besoin d'opérations d'aide transfrontières, en particulier par l'intermédiaire du centre de renseignements de Gaziantep, en Turquie. Notre gouvernement travaille avec ses alliés pour libérer cette région.

Cela va bien sûr à l'encontre des projets de certains, qui voudraient poursuivre les opérations d'aide transfrontières. La réouverture de l'aéroport d'Alep signifierait que nous n'avons plus besoin d'opérations d'aide transfrontières. D'après ce que j'ai compris des déclarations de certaines personnes ici présentes, celles-ci ne veulent pas que nous rouvrions l'aéroport d'Alep afin de pouvoir continuer de s'ingérer dans nos affaires intérieures par l'intermédiaire des opérations d'aide transfrontières.

Comme d'habitude, nous avons entendu des fonctionnaires et des représentants du Secrétariat faire des déclarations identiques sur les souffrances qu'endure le peuple syrien dans cette crise. Certains ont présenté des chiffres fabriqués de toutes pièces, qu'ils ont manipulés à leur guise; d'autres ont parlé de 3 ou de 4 millions de civils à Edleb. En fait, il y a exactement 800 000 civils à Edleb, plus 90 000 terroristes; si on ajoute leurs familles, cela fait 300 000 personnes. Au total, nous avons donc 1,1 million de civils et des terroristes, étrangers pour la plupart, avec leurs familles. Certains ont déclaré qu'il y en avait environ 3 millions de civils dans le nord-est de la Syrie, des milliers dans le camp de Roukban et plusieurs autres milliers dans le camp de Hol. Mais ces neuf dernières années, personne, pas même le Secrétaire général adjoint, n'a évoqué les souffrances et les conditions de vie difficiles que connaissent tous les Syriens à l'intérieur et à l'extérieur du pays en raison du terrorisme, sous ses différents noms; en raison de l'occupation par diverses forces; en raison des diverses formes d'agression; et en raison des mesures économiques coercitives unilatérales imposées par divers pays. Je tiens à remercier mon ami l'Ambassadeur de la Chine d'avoir abordé cette question extrêmement importante.

Ce sur quoi je voudrais me concentrer aujourd'hui, alors que nous nous sommes engagés à faire part au Conseil des préoccupations du peuple syrien, c'est une forme de terrorisme qui s'ajoute à la violence armée à laquelle recourent les organisations terroristes et les entités associées désignées par le Conseil de sécurité, à savoir le terrorisme économique et les politiques de châtiment collectif appliquées par les Gouvernements des États Membres pour nous dissuader de faire nos propres choix et d'avoir nos propres positions nationales.

Ces pratiques constituent une violation flagrante du droit international, de la Charte des Nations Unies, du principe de l'égalité souveraine des États, de tous les instruments relatifs aux droits de l'homme et des objectifs de développement durable du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Les délégations occidentales nous rabâchent les oreilles jour et nuit, prétendant vouloir autonomiser tous les États Membres et ne pas faire de laissés-pour-compte. C'est ce qu'elles disent. Je ne fais que répéter ce qu'elles disent – qu'on ne tue pas le messager. Il semble qu'elles interprètent ce concept comme l'élimination des autres afin de pouvoir

atteindre leurs objectifs et qu'aucun des leurs ne soit laissé pour compte.

Aujourd'hui, tous les Syriens, à savoir quelque 24 millions de personnes, souffrent. Pas un, pas deux, pas 10 millions – 24 millions de Syriens souffrent, victimes de toute une série de mesures coercitives qui touchent leur vie quotidienne. Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) fait fi sans vergogne de nos appels répétés à accorder à cette question l'importance qu'elle mérite, ne serait-ce que dans ses rapports. Ce qui est encore plus honteux, ce sont les réponses que nous recevons des représentants de l'OCHA lors des consultations privées que nous avons avec eux. Ils disent qu'ils ne sont pas autorisés à parler de cette question, car leur carrière en pâtirait ou ils pourraient être punis ou même renvoyés. Cette excuse est pire que le crime, surtout de la part de personnes qui sont censées accomplir une noble mission humanitaire de manière professionnelle et impartiale et dans une optique humanitaire.

L'OCHA a publié 64 rapports écrits et présenté des centaines d'exposés sans faire une seule fois référence aux enfants syriens qui souffrent du froid glacial dans les écoles, les hôpitaux et les maisons, qui sont privés de chauffage à cause des mesures coercitives qui nous empêchent d'importer du carburant pour compenser nos pertes de pétrole et de gaz nationaux, qui sont pillés par les fiers occupants américains.

Les occupants américains disent qu'ils aiment le pétrole et le gaz syriens. Aujourd'hui, nous avons entendu l'Ambassadrice des États-Unis demander au Gouvernement syrien et à son allié russe de fournir une aide humanitaire au camp de Roukban dans la région de Tanf. C'est ce que nous avons entendu de la part de l'Ambassadrice des États-Unis il y a quelques temps. Les États-Unis d'Amérique occupent la région syrienne de Tanf, où ils protègent et arment un groupe terroriste appelé Maghawir al-Thawra, qui a attaqué la ville de Soueïda, dans le sud du pays, il y a deux ans, et massacré des centaines de civils à 4 heures du matin. Des hommes, des femmes et des enfants ont été massacrés, à 4 heures du matin. Le groupe terroriste qui a attaqué Soueïda, massacré des centaines de civils et enlevé des dizaines de femmes et d'enfants est parrainé par les États-Unis d'Amérique dans la région de Tanf.

Cela n'empêche pas ma collègue des États-Unis de nous demander, ainsi qu'à nos alliés, de permettre l'acheminement de l'aide humanitaire au camp de Roukban et dans la région de Tanf, ce qui signifie que les Américains occupent notre territoire, parrainent une organisation terroriste sur notre territoire et nous demandent ensuite d'acheminer l'aide humanitaire dans cette région. C'est comme si ce pays, une grande Puissance, n'avait jamais entendu parler de ce qu'on appelle la responsabilité d'une Puissance occupante en vertu du droit international humanitaire. La Puissance occupante est censée fournir une aide humanitaire aux civils vivant dans la zone occupée.

En tout cas, après des dizaines de rapports et des centaines d'exposés, l'OCHA n'a pas parlé des nouveau-nés qui ont perdu la vie à cause des coupures d'électricité qui ont arrêté les couveuses dans certains centres de santé et hôpitaux. Le Bureau n'a pas non plus parlé des autres nouveau-nés qui ont survécu mais qui ont été tués par des mesures coercitives qui les ont empêchés de recevoir du lait et d'autres nutriments de base. L'OCHA n'a pas parlé des mères qui instruisent leurs enfants à la lumière des bougies. Après des dizaines de rapports et des centaines d'exposés, l'OCHA n'a pas parlé des personnes qui ont perdu la vie dans des salles d'opération à cause de l'interdiction d'importer du fil chirurgical, les médicaments anticoagulants utilisés lors des interventions chirurgicales et les équipements médicaux de base tels que des appareils d'imagerie par résonance magnétique et de radiologie.

Néanmoins, M. Lowcock a estimé aujourd'hui que la fermeture du point de passage de Yaaroubiyé, qui, soit dit en passant, est contrôlé par les États-Unis d'Amérique, est ce qui nous empêche d'importer du fil chirurgical. Il a également parlé de 400 sortes différentes de médicaments et de fournitures, notamment du fil chirurgical. Est-ce à dire qu'à part Yaaroubiyé, il n'y a pas d'autre point de passage par lequel acheminer du fil chirurgical en Syrie? Ne peut-on vraiment pas faire entrer du fil chirurgical en Syrie ailleurs que par Yaaroubiyé? Voudrait-on nous faire croire que le point de passage de Yaaroubiyé est spécialisé dans l'acheminement du fil chirurgical? Tout cela n'est que mensonge.

Faut-il en déduire que tout au long des dizaines de rapports qu'il a publiés et des centaines d'exposés qu'il a présentés, l'OCHA n'a pas informé le Conseil de la situation des handicapés et des personnes ayant des besoins particuliers, qui sont eux aussi touchés par le conflit et que les mesures de sanction empêchent d'obtenir des prothèses ou des fauteuils roulants électriques? Faut-il en déduire que dans les dizaines de rapports qu'il a publiés et les centaines d'exposés qu'il a présentés, l'OCHA n'a pas informé le Conseil que, en raison

notamment des sanctions financières et de l'interdiction qui leur est faite de transférer des fonds, les Syriens ne peuvent pas importer bon nombre des articles qui leur permettraient de répondre à leurs besoins essentiels, y compris les denrées alimentaires et les médicaments? Faut-il en déduire que dans les dizaines de rapports qu'il a publiés et les centaines d'exposés qu'il a présentés, l'OCHA n'a pas informé le Conseil des difficultés que rencontrent les Syriens à l'étranger, qui ne peuvent avoir accès aux services consulaires dans bon nombre des pays où ils se trouvent et qu'on empêche de transférer ne serait-ce que de petites sommes d'argent pour venir en aide à leurs proches en Syrie, ni du sort des dizaines de milliers de Syriens tombés entre les mains de réseaux turcs de trafic et de traite d'êtres humains, et qui sont morts noyés en essayant de traverser la Méditerranée?

En neuf ans, nous n'avons pas entendu une seule fois l'OCHA demander, par exemple, à l'Allemagne de permettre à Siemens, une entreprise allemande, de fournir les pièces détachées nécessaires au fonctionnement de la centrale électrique de Jandar, pourtant construite par l'Allemagne il y a bien longtemps. Il s'agit pourtant d'une question purement humanitaire, pour répondre aux besoins essentiels des hôpitaux, des écoles et des civils syriens. À quoi servent donc ces rapports et ces séances d'information s'ils ne permettent pas de fournir des pièces détachées à une centrale électrique? Faut-il croire que l'OCHA n'a pas entendu les bureaux des Nations Unies et les organisations internationales opérant en Syrie se plaindre des effets négatifs que les mesures coercitives ont sur leur action humanitaire, ni lu le rapport de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale, qui a confirmé les graves effets négatifs des mesures coercitives sur l'acheminement de l'aide humanitaire en Syrie, ou qu'il n'a pas eu vent de ce qu'a dit le Rapporteur spécial sur les effets négatifs des mesures coercitives unilatérales sur l'exercice des droits de l'homme, Idriss El Djazaïri? Ce dernier a déclaré que

> « Ces mesures coercitives unilatérales exacerbent les souffrances des Syriens. Il est difficile de croire qu'elles sont là pour protéger les Syriens ».

L'OCHA ne devrait-il pas regarder les choses en face et décrire les faits tels qu'ils sont?

Si je fais cette critique « humanitaire » – c'est moi qui la qualifie ainsi, car nous sommes ici dans le cadre d'une séance « humanitaire » – , c'est parce que nous voulons que les activités de l'OCHA et les rapports qu'il présente au Conseil soient intègres et dignes de la noble mission qui est la sienne. Or tel n'est pas le cas. Et comme le dit le proverbe, à force de jouer avec le feu, on finit par se brûler. Celui qui se fourvoie doit assumer son erreur, et accepter la critique.

En outre, l'OCHA oublie de mentionner dans ses rapports nombre de situations induites par les mesures coercitives, situations que certains ici au Conseil considèrent comme des questions secondaires ou des dommages collatéraux – belle appellation s'il en est – comme aiment à les qualifier ici au Conseil les grands menteurs. Pourtant, il s'agit de situations qui affectent la société syrienne dans son ensemble, et qui constituent une priorité absolue pour nous et pour tous ceux qui respectent les principes du droit international et du droit international humanitaire. Je puis assurer le Conseil que nous n'avons pas de problème avec l'OCHA en tant qu'institution, mais avec ceux qui le dirigent et qui ont remplacé les objectifs humanitaires de l'ONU par ceux des gouvernements des États dont ils sont issus. S'ils disaient vrai, ils n'auraient pas ignoré nos demandes et ils auraient fourni une aide aux habitants des plus de 40 villes et villages libérés ce mois-ci du terrorisme à Edleb et dans ses alentours. Des centaines de milliers de civils ont été libérés du terrorisme, mais pas une seule fois on n'a entendu l'OCHA indiquer qu'il allait leur fournir une aide.

Pour terminer, mon pays réaffirme sa disposition à faire fond sur les importants progrès réalisés grâce à notre coopération fructueuse avec de nombreux organismes de l'ONU, le Comité international de la Croix-Rouge et les 38 organisations non gouvernementales étrangères autorisées à opérer en Syrie, parmi lesquelles cinq françaises, trois américaines, cinq britanniques, quatre allemandes, trois russes, ainsi que des organisations danoises, norvégiennes, néerlandaises, italiennes, espagnoles, autrichiennes et finlandaises.

Mon pays insiste sur la nécessité de lever sans condition les mesures coercitives imposées unilatéralement au peuple syrien, et de mettre définitivement fin aux politiques punitives et aux sanctions économiques adoptées par les gouvernements de plusieurs États Membres, comme l'exigent le droit international, le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme. Et je peux garantir au Conseil qu'en dépit de toutes les pressions qu'il subit, le peuple syrien ne renoncera pas à sa souveraineté et ne permettra jamais qu'on décide à sa place.

La séance est levée à 11 h 55.